

## Adstock limite le taux de taxes sous **l'inflation**

**Adstock, le 15 décembre 2023** – Le conseil municipal d'Adstock a adopté, à sa dernière séance, un budget d'un peu plus de 8 millions de dollars. Le taux de taxe passe ainsi pour la prochaine année à 0,695\$ du \$100 d'évaluation, soit une augmentation de 0,025\$ qui reste sous l'inflation. La hausse correspond à 3,7% alors que l'IPC est fixé à 4,2% en date d'octobre dernier. Ainsi, selon le secteur et outre les tarifs applicables, l'augmentation du compte de taxes d'un immeuble résidentiel, dont la valeur moyenne s'établit à Adstock à 210 000\$ en 2024, tournerait autour de 52.50\$.

Certains coûts obligatoires s'ajoutent au budget en raison d'un nouveau réseau d'aqueduc et d'égout dans le secteur du Mont Adstock. Les coûts d'exploitation de ces réseaux opérant sur le territoire, l'ajout de nouvelles fiches d'évaluation, les taux d'intérêt, des tarifs associés au service de transport adapté et à la sécurité publique sont plus élevés comparativement à l'an dernier.

« Les contrats externes comme l'enlèvement de la neige, la collecte des matières résiduelles, la disposition des boues septiques relèvent d'appel d'offres publics. Ces coûts, qui étaient demeurés plutôt stables ces dernières années, sont malheureusement difficiles à compresser surtout dans le contexte économique actuel », déclare le maire de la Municipalité.

Lors de la même séance, le conseil municipal a aussi déposé son plan triennal d'immobilisations qui prévoit l'an prochain des investissements en infrastructures en eau potable et eaux usées, en voirie, en parcs et terrains de jeux, en voirie et en équipements roulants oscillant les 4,9 millions de dollars si les aides financières demandées sont accordées.

Les élus ont pris la décision de maintenir des sommes visant à soutenir les initiatives et les projets des comités et de ces organismes. Certaines mesures d'aide aux citoyens ont été renouvelées afin d'encourager l'achat local, de permettre la réalisation de projets environnementaux et de favoriser les activités physiques et de loisirs. Un partenariat avec le mont Adstock procure également plusieurs avantages préférentiels aux résidents d'Adstock. La liste complète est disponible sur le site web de la Municipalité à l'onglet services aux citoyens – mesures d'aide.

Enfin, il sera possible d'acquitter son compte de taxes en effectuant trois versements soient les 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin, et 1<sup>er</sup> septembre. Les contribuables propriétaires d'une résidence qui acquitteront le paiement complet avant le 1<sup>er</sup> mars pourront bénéficier d'un rabais de 2% sous forme d'achat local.

- 30 -

Source : Cabinet du maire, [mairie@adstock.ca](mailto:mairie@adstock.ca), 418-422-2135 poste 220